

Lille ASH

Lille, le 15 février 2021

Affaire suivie par :
Reinold MASURE
Tél : 03 20 62 30 89
Mél : ce.0592785g@ac-lille.fr

L'Inspecteur d'Académie

à

144 rue de Bavay
59000 Lille

Mesdames et Messieurs les professeurs de lycée et collège

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Mesdames et Messieurs les Professeurs des Ecoles

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Pôle de Ressource pour les élèves à Haut Potentiel (PREHP)


La scolarisation des élèves à haut potentiel (EHP) s'inscrit pleinement dans le cadre d'une Ecole qui veille à l'inclusion de tous les élèves.

Afin de prévenir des situations d'échec et de décrochage scolaire, un Pôle Ressource pour les élèves à Haut Potentiel (PREHP) est déployé dans le Département. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner des équipes pédagogiques confrontées à des situations complexes, pour lesquelles les réponses élaborées par le/les enseignant(s) dans la classe et les ressources de proximité n'ont pas permis de dépasser les difficultés. Coordonné au niveau départemental, le PREHP peut être saisi par des équipes pédagogiques du 1^{er} ou du 2nd degré (saisine par mail à l'adresse prehp59@ac-lille.fr). L'accompagnement proposé prend appui sur un protocole co-construit.

Le pôle ressource est ainsi amené à :

- Accompagner l'équipe éducative pour identifier les besoins éducatifs particuliers de l'élève à haut potentiel, mettre en place les aménagements et définir les adaptations pédagogiques facilitantes.
- Valoriser, soutenir les pratiques efficaces déjà mises en place
- Informer sur les spécificités du haut potentiel
- Elaborer, partager des ressources.

Je connais votre engagement pour l'école inclusive et souhaite que ce pôle ressource départemental constitue un levier complémentaire pour soutenir votre action.



Jean-Yves BESSOL